

Notice descriptive	
<b>Titre</b>	Circulaire du 11 octobre 2004 relative à l'application de l'arrêté ministériel du 12 février 2003 relatif aux prescriptions applicables aux installations classées soumises à autorisation sous la rubrique 2730 (traitement des cadavres, des déchets ou des sous-produits d'origine animale à l'exclusion des activités visées par d'autres rubriques de la nomenclature) (texte non paru au Journal officiel)
<b>Numéro NOR</b>	DEVP0430397C
<b>Ministère</b>	Ministère de l'Écologie et du Développement Durable
<b>Thématique de document</b>	Prévention des risques
<b>Type de document</b>	Circulaire
<b>Date de signature</b>	11-10-2004
<b>Date de publication</b>	30-12-2004
<b>Document</b>	A0240019.pdf